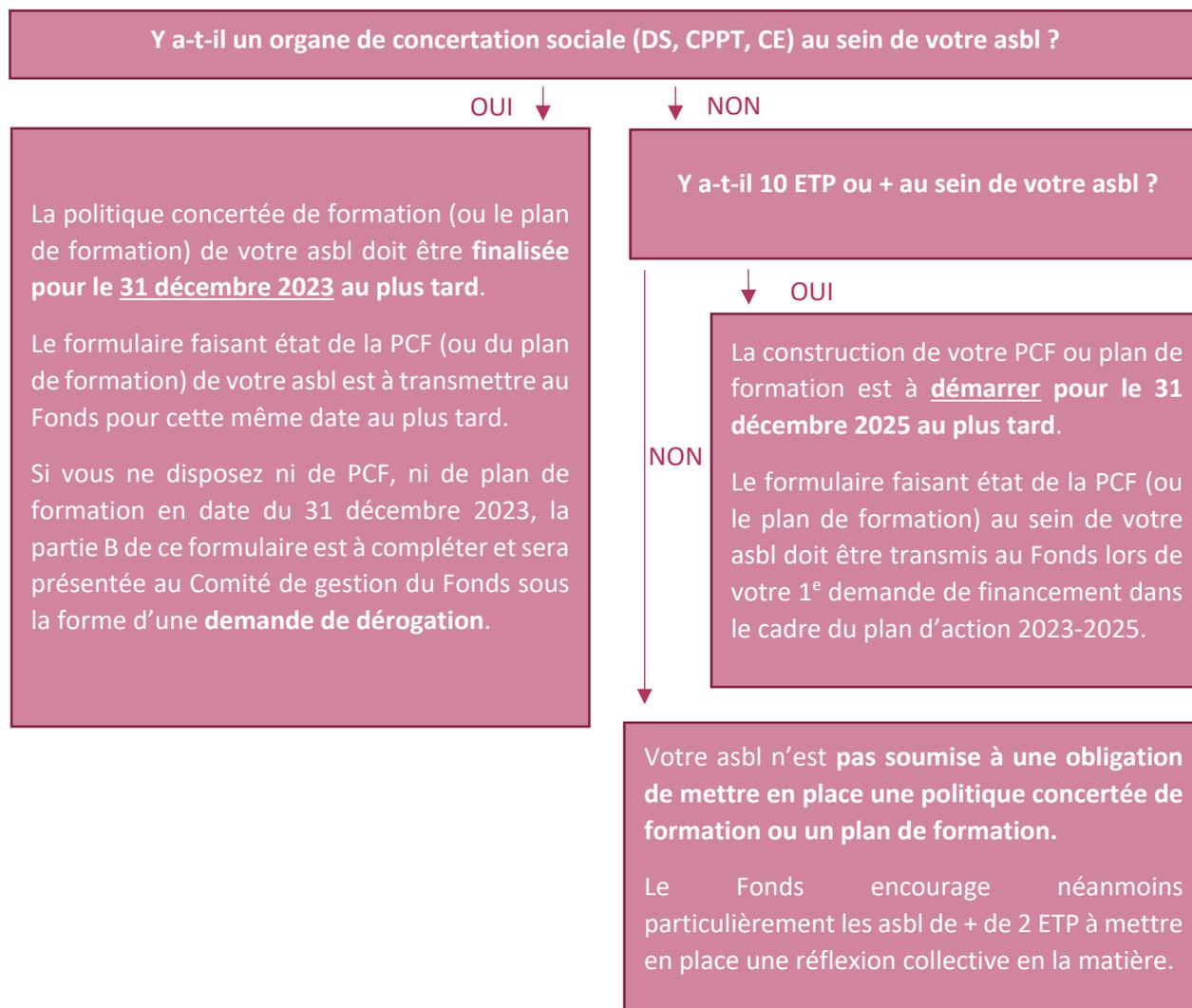


Formulaire relatif à la politique et au plan de formation de votre asbl

Tous les 3 ans (une fois par plan d'action), il est demandé à toute asbl ayant minimum 10 ETP de transmettre ce formulaire au Fonds 4S.

Dans le cadre du plan d'action 2023-2025, les attentes du Fonds en termes de politique et de plan de formation ont évolué. Le schéma ci-dessous vous permet d'y voir plus clair.



Le Fonds vous propose différentes actions pour vous soutenir dans la mise en place de votre PCF !

- Des **outils**, comme un **guide pratique** vous permettant de faire l'état des lieux de vos pratiques en termes de gestion de la formation, ainsi que l'ensemble des outils Competentia (www.competentia.be)
- Des **accompagnements d'équipe** réalisés par un opérateur conventionné par le Fonds et entièrement pris en charge financièrement, sans impact sur le BMA de votre asbl
- Une « **Bourse PCF** » vous permettant d'obtenir un financement pour une formation ou un accompagnement d'équipe sur la thématique de la PCF organisé par un **opérateur de votre choix**
- Le service **conseil Competentia** pouvant être sollicité pour des conseils ou pour mettre en place une intervention de courte durée au sein de votre asbl

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fonds-4S.org/politique-concertee

Fiche signalétique de l'asbl

Numéro d'immatriculation ONSS :

Numéro d'entreprise (BCE) :

Nom de votre association :

Sous-secteur : Choisissez un élément.

Nom, prénom de la personne de contact :

E-mail de la personne de contact :

Y a-t-il une personne en charge de la gestion de la formation au sein de l'asbl (responsable de la formation, référent-e formation...) ?

Oui Non

Quel(s) organe(s) de concertation sociale existent au sein de l'asbl ?

- Délégation syndicale (DS)
- Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)
- Conseil d'entreprise (CE)
- Aucun de ces 3 organes de concertation sociale n'est présent au sein de l'asbl

Votre association dispose-t-elle d'une politique concertée de formation ?

Oui Non

Votre association dispose-t-elle d'un plan de formation ?

Oui Non

→ Le **plan de formation** est le planning des formations et des actions d'apprentissage prévues pour les 2-3 prochaines années. Il tient compte des besoins en compétences identifiés pour l'association et les travailleur-euse-s.

→ La **PCF** est un processus collectif de réflexion qui permet notamment de définir l'organisation générale de la formation, l'accès à celle-ci, la méthode de consultation des travailleur-euse-s et d'identification des besoins. La PCF se traduit en un document accessible à tous.

Si votre asbl dispose d'une politique concertée de formation ou d'un plan de formation, rendez-vous à la **partie A** ci-dessous.

Sinon, rendez-vous à la **partie B**.

Partie A

Complétez cette partie s'il y a une politique concertée de formation ou un plan de formation au sein de l'asbl

Existe-t-il un document qui retranscrit la politique concertée de formation (PCF) ou le plan de formation de votre association ?

Oui Non

Si un tel document existe, est-il accessible à l'ensemble du personnel ?

Oui Non

Avec quel(s) organe(s) de concertation sociale la politique concertée ou le plan de formation de votre asbl ont-ils été opérationnalisés ?

- Avec la Délégation syndicale (DS)
- Avec le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)
- Avec le Conseil d'entreprise (CE)
- Avec aucun de ces organes
- Il n'y a pas d'organe de concertation au sein de l'asbl

En signant ce document, vous certifiez sur l'honneur que toutes les informations qui y sont reprises sont exactes et conformes à la réalité. Si le présent formulaire concerne plusieurs asbl (au sein d'une unité technique d'exploitation, par exemple), veuillez joindre en annexe la liste des asbl concernées ainsi que leurs numéros d'immatriculation à l'ONSS.

Signature de la direction	
Nom / Prénom	Signature

Signature des représentant·e·s des travailleur·euse·s (s'il y a des représentants syndicaux au sein de l'asbl)		
Nom / Prénom	Organisation syndicale	Signature

Partie B

Complétez cette partie s'il n'y a ni politique concertée de formation, ni de plan de formation au sein de l'asbl

Le processus de mise en place d'une politique concertée de formation (ou d'un plan de formation) a-t-il déjà débuté au sein de votre asbl ?

Oui Non

Quelles étapes ont déjà été mises en place ?

Quelles étapes sont prévues ?

Pour quelle date (ou période) envisagez-vous d'avoir finalisé la PCF (ou le plan de formation) de votre asbl ?

Quels acteurs sont ou seront impliqués dans la démarche ?

- La direction (ou une personne la représentant)
- Un organe de concertation sociale (si existant au sein de l'asbl)
- La personne en charge de la gestion de la formation au sein de l'asbl (responsable de la formation, référent·e formation...)
- Un groupe de travail
- Autre(s) – Précisez :

Qu'avez-vous l'intention de mettre en place en vue de favoriser la mise en place de la politique concertée de formation de votre asbl ?

- Sensibiliser les personnes concernées par la thématique (direction, représentant·e-s des travailleur·euse·s...)
- Participer à une formation sur cette thématique
- Nommer au sein de l'asbl une personne en charge de la gestion de la formation (responsable de la formation, référent·e formation...)
- Mettre en place un accompagnement d'équipe (par exemple via un opérateur conventionné par le Fonds)
- Aborder le sujet lors d'une réunion avec les travailleur·euse·s et/ou leurs représentant·e-s
- Mettre en place un groupe de travail interne (composé par exemple, selon les cas, de représentant·e-s des travailleur·euse·s, de la personne responsable de la formation...)
- Retranscrire la politique concertée de formation (PCF) ou le plan de formation de votre asbl



dans un document

Autre(s) – Précisez :

A l'heure actuelle, rencontrez-vous des freins à la mise en place de la politique concertée de formation (ou du plan de formation) au sein de l'asbl ? Si oui, lesquels ?

Que vous manque-t-il en vue de faciliter la mise en place de la politique concertée ou du plan de formation de l'asbl ?

Avez-vous pris connaissance des actions de soutien à la mise en place d'une PCF (ou d'un plan de formation) proposées par le Fonds (www.fonds-4s.org/politique-concertee) ?

Oui

Non

Souhaitez-vous que le service conseil Competentia prenne contact avec vous afin de vous apporter son soutien dans la démarche ?

Oui

Non

Le service conseil **Competentia** peut vous aider à réfléchir à la mise en place de la politique concertée de formation et/ou du plan de formation de votre association. Les possibilités de soutien proposées par **Competentia** sont les suivantes :

- Un site web regroupant articles et outils autour de la gestion des compétences – www.competentia.be
- Des ateliers thématiques ponctuels
- Des conseils par téléphone
- Une intervention de courte durée au sein de votre association

En signant ce document, vous certifiez sur l'honneur que toutes les informations qui y sont reprises sont exactes et conformes à la réalité. Si le présent formulaire concerne plusieurs asbl (au sein d'une unité technique d'exploitation, par exemple), veuillez joindre en annexe la liste des asbl concernées ainsi que leurs numéros d'immatriculation à l'ONSS.

Signature de la direction	
Nom / Prénom	Signature

Signature des représentant·e·s des travailleur·euse·s (s'il y a des représentants syndicaux au sein de l'asbl)		
Nom / Prénom	Organisation syndicale	Signature